



BULLETIN MUNICIPAL 2023



Mairie : 5 rue de la Grotte - 02 43 03 97 07 - mairie.leham@wanadoo.fr

<http://www.leham.mairie53.fr/>



Le Conseil Municipal et moi-même tenions à vous présenter nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, de santé, de bonheur et surtout de bonne humeur.

Nous avons en effet une poignée d'habitants qui ne cessent de se plaindre ou de faire des remarques parfaitement désagréables et parfois inutiles... Oui l'étang déborde à cause de la pluviométrie, il ne sert à rien d'en faire toute une histoire... Déjà parce que nous ne sommes pas responsables de la météo et qu'en plus il n'y a aucun problème de sécurité quand cela se passe. D'autre part, certaines demandes ne concernent pas les compétences communales et donc ne peuvent pas être effectuées par la commune. Nous n'y pouvons malheureusement rien. D'autres personnes pensent que l'annexe de la mairie se situe au domicile ou au lieu de travail des conseillers municipaux... Nous vous rappelons que la prise de rendez-vous avec les élus doit se faire auprès du secrétariat de mairie, merci de votre compréhension à tous et toutes. En dehors de ces horaires et seulement en cas d'urgence, merci de contacter le Maire.

Madame Christelle POUCHAUD nous a rejoint depuis le 1er septembre et assure dorénavant les missions de Mme THIBAUD, qui a choisi de se rapprocher de son domicile, comme secrétaire de Mairie. Merci à elles ainsi qu'aux autres agents, Valérie, Michaël et Elo-die de leur engagement au quotidien pour nos habitants.

Merci aussi à tous les hamois et hamoises qui nous ont signalé des problèmes lors de la tempête Ciaran en novembre, l'occasion m'est donné de vous dire qu'en cas de problème de ligne électrique, vous pouvez contacter Enedis au 09 726 750 53 et pour tous problèmes de ligne téléphonique, il existe un site internet dédié : <https://dommages-reseaux.orange.fr/dist-dommages/app/signaler>

Une tempête s'est aussi l'occasion d'aller prendre des nouvelles de vos voisins qui sont peut-être âgés et isolés. Vous êtes nombreux à le faire et il existe une très belle solidarité importante entre les habitants sur notre commune, cela en fait aussi sa force.

L'année 2023 a été riche en événements sur la commune et celle qui se profile le sera tout autant. Des forces vives sont en action : la dynamique associative est très vive et de nombreuses animations vous ont été et vous seront proposées. Merci de faire bon accueil et d'encourager tous les bénévoles qui se démènent tous les ans pour faire vivre notre commune, je les en remercie très sincèrement et n'hésitez pas à les rejoindre pour les aider dans la mesure de vos moyens.

La commune a été labellisée « Terre de Jeux 2024 ». Ce label permettra d'obtenir des subventions pour des événements sportifs voire des équipements. C'est une opportunité pour les habitants et les associations de la commune et les enfants de l'école travaillent d'ores et déjà sur la thématique des jeux olympiques.

Concernant les travaux, le logement communal est en cours de rénovation pour un montant de 3 700.71€ et l'extérieur de l'église a pu être rénové (montant 12 423.72€). Je tenais à remercier toutes les personnes qui se sont investies au travers de la fondation du patrimoine pour nous aider à restaurer ce bien patrimonial.

La restauration de la tourbière s'est poursuivie et la vente de bois a rapporté 3 820€ à la commune. Cette somme devrait être réinvestie dans un projet sur la biodiversité, peut-être en lien avec l'école.

Des travaux de gestion d'eaux pluviales, suite à des inondations de maisons ou de bâtiments, ont été entrepris à la Foucaudière 1 547.20€ et au Bas Chérance 2 481.42€. Ils étaient indispensables car des inondations étaient habituelles lors de gros orages.

L'effacement des réseaux de la place de l'église, de la rue du pont d'Aisne a été reporté pour deux raisons, la première budgétaire avec une flambée du coût des matériaux et la deuxième est liée à la sécurité : la commune a, en effet, été choisie par l'organisation des Boucles de la Mayenne comme ville départ le samedi 25 mai, et il était nécessaire d'avoir une voirie en bon état pour cet événement.

Nous avons postulé à un appel à projet en lien avec le Football Club de l'Aisne au conseil départemental pour un terrain de football 5x5 qui pourrait trouver sa place sur l'ancien terrain stabilisé au stade de la Butte des Avenrys. Croisons les doigts.

Deux excellentes nouvelles qui mettront le sport à l'honneur en 2024 !

Je salue l'initiative du Comité des Fêtes de Le Ham qui essaie d'organiser un inter villages avec nos voisins, et j'espère qu'une belle équipe défendra les couleurs de Le Ham pour aller vers la victoire !

Action, sport, découverte et partage seront donc au menu de cette nouvelle année, qu'elle vous apporte tout ce que vous pouvez désirer.

Bonne année !

Diane ROULAND

Le mot de la secrétaire



Je m'appelle Christelle POUCHAUD, j'ai 41 ans, je suis secrétaire depuis novembre 2018 dans l'Orne. Je suis arrivée en poste à la mairie du Ham le 4 septembre dernier. J'ai travaillé dans 3 petites mairies or-naises ainsi qu'un syndicat mixte d'eau. Cela m'a permis d'enrichir mon expérience professionnelle. J'ai trouvé ce poste grâce à emploi territorial car je voulais me rapprocher de mon compagnon qui habite à Juvigny-sous-Andaine (à côté de Bagnoles-de-l'Orne). Le travail en mairie est très intéressant puisqu'il permet de s'occuper de dossiers différents et variés.

Le mot des élus

Je souhaite à tous les hamois et hamoises une belle année.

Patricia DOUILLET



En cette nouvelle année 2024, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne santé, de la joie et la réussite de vos projets.

Sébastien RAGOT 1er Adjoint



Je vous souhaite à toutes et tous une bonne et heureuse année 2024. Que celle-ci vous apporte, santé, joie ainsi que le bonheur pour vous et votre famille.

Frédéric BARRÉ 3ème adjoint



A tous les hamoises et hamois, que 2024 réalise vos projets, vous apporte le bonheur et la santé, que cette année à venir soit remplie de joie et de partage. Pensez à vous et à vos proches, profitez de la vie et de tous ses moments précieux...

Alexandra FONTAINE 2ème adjointe



Tous mes meilleurs vœux aux Hamoises et Hamois. Je vous souhaite une année 2024 épargnée par les aléas climatiques que d'autres communes françaises subissent de plein fouet chaque année. Prenons soin les uns des autres et de notre environnement.

Frédérique MATIGNON



Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année à partager en famille et avec vos amis et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2024. Qu'elle vous apporte une bonne santé, la joie au sein de vos familles, l'épanouissement dans vos projets personnels et la réussite dans vos projets professionnels.

Frédéric ATTHAR



Que 2024 soit VOTRE année, qu'elle vous apporte joie et sérénité.

Emmanuelle MORICE



Je souhaite une très bonne année et une très bonne santé à tous les hamois et hamoises pour l'année 2024.

Christian GARNIER



Vous souhaitant à tous une excellente année remplie d'échanges, de partage et de convivialité.

Sophie DEROUET



LES SERVICES COMMUNAUX

Service administratif

POUCHAUD Christelle

Christelle a été mutée en septembre 2023 dans notre structure.

Service bâtiments et espaces verts

NORMAND Michael

Michael occupe son poste depuis 2018, il était auparavant un poste au service espaces verts de Villeneuve Saint Georges.

Service enfance

THEBAULT Elodie

Élodie est arrivée dans notre structure le 1er septembre 2021, elle assure la garderie, l'accompagnement à la restauration scolaire, ainsi que la surveillance le temps du midi, elle effectue les états des lieux lors des locations de salles communales.

Service restauration scolaire

BLANC Valérie

Valérie assure principalement la préparation des repas de restauration scolaire, ponctuellement, elle effectue les états des lieux lors des locations de salles communales et peut venir en renfort pour divers travaux communaux. Elle exerce depuis 2005 dans notre commune.

Rappel des horaires de la Mairie :

Le lundi de 9h à 12h

Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Fermeture le mercredi

Le jeudi de 9h à 12h

Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le samedi de 9h à 12h

Rappel des horaires de la Garderie (LE HAM) :

Les lundi, mardi, jeudi de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h 30

Le vendredi de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h00.

ARGENT DE POCHE

Chaque année durant les vacances scolaires, des jeunes de 16 à 18 ans peuvent participer au dispositif Argent de poche mis en place par la CCMA.

Cet été, Lizandre Barré et Noa Ragot ont réalisé diverses tâches sur notre commune : peinture des buts de foot du stade, des tables de pique-nique de l'aire de jeu et nettoyage du cimetière.



TARIFS COMMUNAUX

Les salles et la cellule réfrigérante

SALLE SOCIOCULTURELLE

	COMMUNE	HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
ASSEMBLÉE GEN. SÉPULTURE VIN D'HONNEUR	50 €	60 €		
MARIAGE	155 €	190 €		
BANQUET	120 €	145 €		
SAINT SYLVESTRE	310 €		1 gratuité ou forfait saisonnier (30€/70€) ou tarif hamois	tarif hors commune
Vaisselle incluse dans le tarif de la locatio, 0,30€ le Kw/h				
ELECTRICITE	Gratuite pour l'école			

SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

	COMMUNE	HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
ASSEMBLÉE GEN. SÉPULTURE VIN D'HONNEUR				
MARIAGE				
BANQUET	35 €	35 €	gratuite	35 €
SAINT SYLVESTRE				
Pas de vaisselle fournie				
ELECTRICITE	Incluse			

SALLE D'EXPOSITION

	COMMUNE	HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
ASSEMBLÉE GEN. SÉPULTURE VIN D'HONNEUR	40€/Jour (gratuit pour les artistes)	50€/Jour (gratuit pour les artistes)		
MARIAGE				
BANQUET				
SAINT SYLVESTRE			1 gratuité puis 20€ la semaine ou 5€ le week-end	40€ la semaine ou 20€ le week-end
Pas de vaisselle fournie				
ELECTRICITE	Incluse			

CELLULE REFRIGÉRANTE

	COMMUNE	HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS COMMUNALES	ASSOCIATIONS HORS COMMUNE
LOCATIONS	50 €	70 €		gratuite
CAUTION	85 €			

Posséder le permis B / Alimentation : E 380 V

Les autres tarifs communaux

FUNÉRAIRE

	DUREE (ANNEES)	MONTANT
CONCESSION	30	60 €
	50	100 €
CAVURNE	30	250 €
	50	300 €
CONCESSION + CAVEAU	30	1 600 €
	50	1 700 €

PHOTOCOPIES

	A4	A3
N&B	0,20 €	0,40 €
COULEUR	0,25 €	0,50 €

RPI - SCOLAIRE

CANTINE (Prix du repas)	enfant	3,25 €
	adulte	4,05 €
GARDERIE (forfait annuel)	15€	10€
	le 1er enfant	les enfants suivants

FINANCES

En 2023, le budget voté s'élevait à **354 614.12 euros** en investissement et **603 451.42 euros** en fonctionnement, il s'équilibre en dépenses et en recettes.

INVESTISSEMENT DEPENSES			INVESTISSEMENT RECETTES		
CHAPITRE	MONTANT	RAR	CHAPITRE	MONTANT	RAR
16	22500		001	156620,2	
20	250		021	80000	
21	291207,93	1410,15	040	5054,42	
23		39246,04	10	15000	
			13		17939,5
			16	80000	
TOTAL	313957,93	40656,19	TOTAL	336674,62	17939,5
	354614,12			354614,12	

FONCTIONNEMENT DEPENSES			FONCTIONNEMENT RECETTES		
CHAPITRE	MONTANT	RAR	CHAPITRE	MONTANT	RAR
011	240100		002	289854,82	
012	195609,34		70	20900	
014	24187,66		73	17000	
023	80000		731	200000	
65	54500		74	69999	
66	3500		75	5500	
67	500		77	100	
68	5054,42		78	97,6	
TOTAL	603451,42	0	TOTAL	603451,42	0
	603451,42			603451,42	

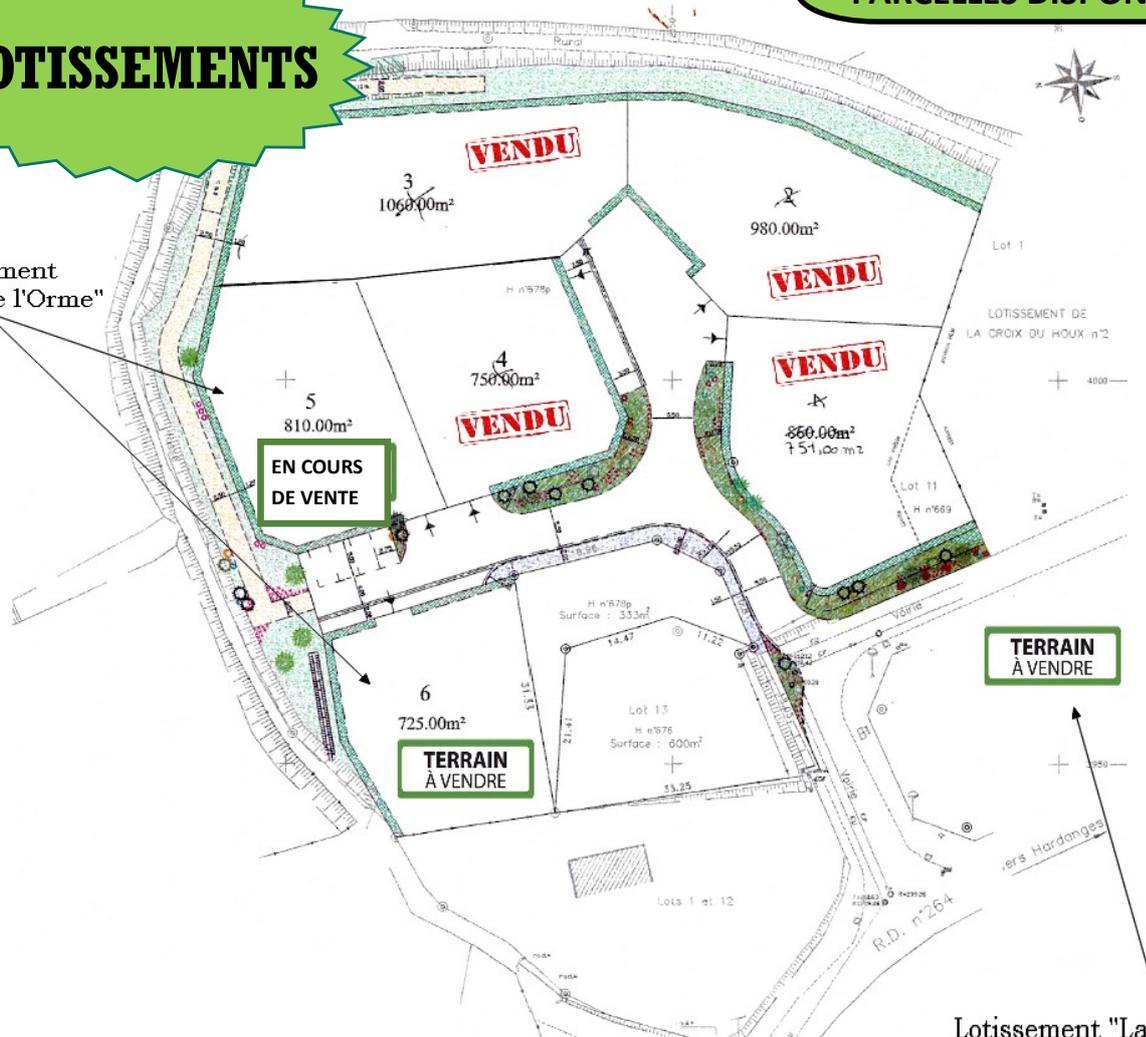
Etat de la dette :

Organisme prêteur	Échéance	Dettes d'origine	Taux Fixe / Variable	Montant d'échéance	Montant des Intérêts	Montant du Capital	Durée de l'emprunt	Fin	Capital restant dû
CREDIT AGRICOLE Candélabres suite à l'effacement des réseaux	10/01/2024	70 000,00	2,59	2 024,32	51,59	1 972,73	10	2 024	5 995,30
	10/04/2024			2 024,32	38,82	1 985,50	10	2 024	4 009,80
	10/07/2024			2 024,32	25,96	1 998,36	10	2 024	2 011,44
	10/10/2024			2 024,46	13,02	2 011,44	10	2 024	0,00
				8 097,42	129,39	7 968,03			
Emprunt de 2022									
CREDIT MUTUEL Travaux divers communaux	15/03/2024	160 000,00	1,25	4 261,45	428,92	3 832,53	10	2 032	137 254,25
	15/06/2024			4 261,45	416,94	3 844,51	10	2 032	133 421,72
	15/09/2024			4 261,45	404,93	3 856,52	10	2 032	129 577,21
	15/12/2024			4 261,45	392,88	3 868,57	10	2 032	125 720,69
				12 784,35	1 250,79	11 533,56			
TOTAL		70 000,00		20 881,77	1 380,18	19 501,59			125 720,69

LOTISSEMENTS

PARCELLES DISPONIBLES

Lotissement
"Le Clos de l'Orme"



Lotissement "La Croix du Houx"



LOTISSEMENT LE CLOS DE L'ORME

A ce jour, il reste 1 parcelle disponible :

- Parcelle n°6— 724 m²

Une de ces parcelles est en cours d'acquisition par un particulier.

LOTISSEMENT LA CROIX DU HOUX

A ce jour, il reste 1 parcelle disponible :

- Parcelle n° 2— 607 m²

Lotissements paysagers situés à 3 km de la Nationale 12.

TARIF : 8 € le m² permettant une accession facile à la propriété (**libre de constructeur**)

LES TRAVAUX COMMUNAUX 2023



EKOSENTIA (recensement des sentiers)

Le jeudi 27 avril avait lieu la journée de recensement des 51 chemins ruraux de la commune. Accompagné par Monsieur Gaétan CHAPOLARD, de la fédération de chasse de la Mayenne, la biodiversité a pu être évaluée pour chaque chemin. Les résultats sont en cours d'informatisation et seront transmis à la commune pour des décisions ultérieures (réouverture potentielle, prescription trentenaire, entretien et points à améliorer...). Nous sommes en attente du bilan suite au recensement.

MAISON DE BOURG

La promesse de vente pour l'achat de la maison de bourg a été signée pour 30 000€.

le 19 décembre 2022 ; la vente a eu lieu le 31 janvier 2023.

La commune de LE HAM s'est lancée dans un réaménagement du centre-bourg pour le rendre plus attractif, ceci pour accueillir de nouveaux habitants.

La Commune a réceptionné les divers diagnostics, des devis ont été produits pour la réhabilitation : montant 36 983€.

Les travaux prévus sont : isolation, électricité, poêle à granulés et rénovation intérieure (cuisine, chambres, ...)



COUR DE L'ÉCOLE PEINTURE AU SOL

La peinture au sol a été refaite pendant l'été 2023. Le traçage d'un circuit trottinette, une marelle ou encore un escargot sont appréciés des enfants. Les poutres ont également pris de la couleur et une deuxième table a été installée sous le préau.



CARREFOUR BELEVUE/LA CROIX BERTHAU

Aménagement de sécurité pour réduire la vitesse.

TRAVAUX EAUX PLUVIALES SUITE INONDATIONS

Deux lieux-dits ont été revus suite à des inondations de bâtiments au Bas Chérancé et à la Foucaudière.



NIDS DE FRELONS

La commune est aux aguets, régulièrement des nids de frelons européens et asiatiques se construisent et sont détruits s'ils présentent un risque pour les habitants.

Monsieur FONTAINE G



ÉGLISE TOITURE

Des travaux ont été réalisés par l'entreprise Barbier cette année, notamment la toiture de l'église qui a été refaite ainsi que les soubassements et le clocher : montant = 61 970€.



LE HAM VU D'EN HAUT



Rue Principale

Lotissement du Saule



Rue du Mont

Route du Ribay



L'ÉGLISE

La Fondation du Patrimoine, créée en 1996 et reconnue d'utilité publique, est aujourd'hui la première organisation à but non lucratif en France de soutien au patrimoine, qu'il soit bâti, mobilier ou naturel.

Elle agit concrètement pour sauver et préserver chaque année des centaines de monuments, églises, théâtres, musées, lavoirs, moulins à travers toute la France et notamment dans les territoires en difficultés économiques.

Depuis sa création, la Fondation du patrimoine a soutenu plus de 30 000 projets. Elle contribue au bien commun notamment au travers de son label et grâce aux dons et aides publiques qu'elle reçoit et mobilise à travers le mécénat participatif (crowdfunding).

Chaque don permet ainsi d'agir concrètement ! Le montant du don est libre et déductible de vos impôts.

► Bulletin de don

► Oui, je fais un don pour aider la restauration de L'Eglise du Ham

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/80012

ou en flashant le QR code ci-contre.



Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

**Fondation du patrimoine
L'Eglise du Ham**

Le montant de mon don est de

80 € 150 € 250 € 500 €

Autre montant _____ €

Nom ou Société : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

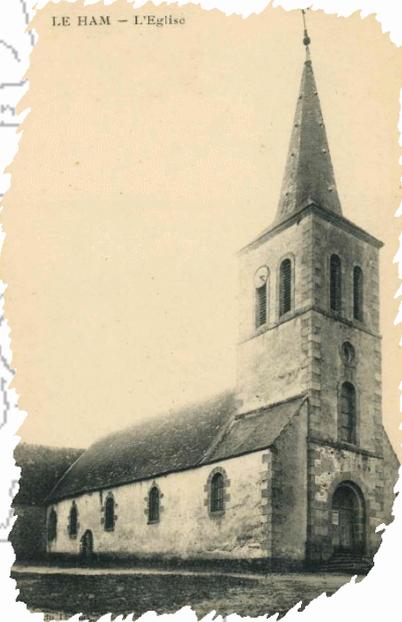
E-mail : _____

► Je bénéficie d'une réduction d'impôt

Exemples de dons	80 €	150 €	250 €	500 €
Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu	28 €	51 €	85 €	170 €
	Réduction d'impôt de 66% du don dans la limite de 20% du revenu imposable.			
Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière	20 €	38 €	63 €	125 €
	Réduction d'impôt de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).			
Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés	32 €	60 €	100 €	200 €
	Réduction d'impôt de 60% du don dans la limite de 20 000 € ou de 5% du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.			

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre

LE HAM - L'Eglise





ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

BESNEUX Elie	12 avril 2023
DOUILLET BARBE Enoah	14 août 2023
RAMON Léandre	14 octobre 2023

Si les parents n'ont pas souhaité de publication dans la presse, les naissances n'apparaissent pas.

MARIAGE

GARCIA BEJARANO Juan & CERREDO Gina
29 juillet 2023

PARRAINAGE CIVIL

FOUCOUIN Noé 7 octobre 2023



DÉCÈS

DELAURIÈRE Marcel	11 janvier 2023
THÉBAULT Jacqueline	6 mars 2023
BRUNEAU Kléber	28 mars 2023
BOITIÈRE Monique	15 juin 2023
LEMERCIER Danielle	14 septembre 2023
LAUNAY Eliane	24 septembre 2023
PICHEREAU Jean	20 novembre 2023
PERRIER Georges	3 décembre 2023



VIE SOCIALE ET BÉNÉVOLAT



PHOTOS SOUVENIRS

PIQUE NIQUE DU 31 MAI 2023



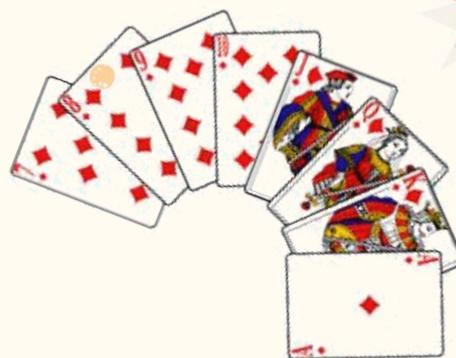
15 AOÛT 2023



**REPAS DE BÉNÉVOLES PAR LE
COMITÉ DES FÊTES**

15 SEPTEMBRE 2023

Concours de belote + Bingo



Organisé par Génération mouvement
Club des Bruyères du 24 octobre 2023

BINGO DU 29 NOVEMBRE 2023 ORGANISÉ PAR LE CLUB DES BRUYÈRES ET LA COMMUNE

Pour les lots, la commune avait commandé des paniers garnis de produits locaux chez MLocal, situé à LOUPFOUGÈRES.



Le 8 mai et le 11 novembre 2023

105ème anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

Trois porte drapeaux (Lucas GARNIER, Sylvain RENAUD, Loïc ROULAND) accompagnent les élus, les anciens combattants et leur famille au cours de cet hommage.

Le bleuet est le symbole de la solidarité nationale envers les anciens combattants et victimes de guerre.

Il est mis à l'honneur ce samedi 11 novembre 2023.



Les marchés du Comité des Fêtes



Deux marchés des producteurs ont eu lieu en juin et septembre

Et un marché d'hiver (marché de Noël) le 12/12/2023





ANNÉE SPORTIVE

1. LES BOUCLES DE LA MAYENNE

La 49ème édition des Boucles de la Mayenne – Crédit Mutuel se déroulera du 23 au 26 mai 2024 sur les routes mayennaises. L'épreuve cycliste débutera par un prologue puis 3 étapes en ligne pour parcourir environ 550 kilomètres.

Après la 48ème édition en mai 2023, les prochaines Boucles de la Mayenne se tiendront du 23 au 26 mai 2024. Les Mayennais pourront profiter de cet évènement sportif mythique du Département dans les différentes villes et villages qui seront traversés par les cyclistes professionnels. La caravane publicitaire sera également au rendez-vous pour donner le sourire aux petits comme aux grands.

Des étapes en ligne musclées

Le lendemain du prologue, le vendredi 24 mai, la course partira du concessionnaire Renault de Saint-Berthevin pour se rendre dans la commune d'Ernée.

Pour terminer, le dimanche 26 mai sera le jour de l'arrivée finale à Laval avec un départ de Quelaines-Saint-Gault.

Les villes étapes

Jeudi 23 mai : Prologue Espace Mayenne

Vendredi 24 mai : Renault Saint-Berthevin – Ernée

Samedi 25 mai : Le Ham – Villaines-la-Juhel

Dimanche 26 mai : Quelaines-Saint-Gault - Laval



Le samedi 25 mai, les Boucles se rendront dans le nord-Mayenne pour une étape qui devrait marquer les esprits, avec un départ au Ham vers Villaines-la-Juhel, un clin d'œil aux origines de Pierrick Guesné, Président des Boucles de la Mayenne.



Une bonne partie du bourg sera inaccessible le samedi 25 mai 2024.

La circulation et le stationnement seront interdits.

2. LA FLAMME OLYMPIQUE

La flamme olympique sera présente au Mont des Avaloirs le mercredi 29 mai 2024 à 15h30.

Venez nombreux la découvrir !!!





SALLE EXPO

2 expositions ont été accueillies cette année :

* Vanessa SAUQUES en Mai 2023

*ARTS valoir en Octobre 2023

Nous avons le plaisir de vous informer d'une exposition à l'espace des arts les 7 et 8 mai 2023 de 10h00 à 18h00.

Venez nombreux découvrir ses œuvres !

« Univers contemplatifs » par Vanessa SAUQUES



La salle expo permet d'accueillir de nombreux événements (exposition de peintures, sculptures, marchés des producteurs...)

Elle est gratuite pour les artistes.

Elle peut être louée aux habitants de la commune et hors communes

Les associations communales et hors communes peuvent également la louer à titre gratuit 1 fois l'année sinon c'est payant.



• Pré-en-Pail-Saint-Samson

• Villaines-la-Juhel

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien ?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien.

NOS PERMANENCES

A PRÉ-EN-PAIL- SAINT-SAMSON

Mission Locale	Lundi sur RDV au 02 43 04 18 99
CARSAT social	1 fois par mois sur RDV au 36 46
SPIP	1 fois par mois sur convocation
Permanences Habitat (Adil, CAUE 53, Synergies, SOLIHA)	Deuxième mardi du mois, une fois sur deux (Villaines la Juhel et Pré en Pail Saint Samson), de 14h à 16h Question sur l'habitat, appeler au 08 06 70 53 53
DDFIP	2 ^{ème} et 4 ^{ème} vendredi de chaque mois sur RDV à prendre via impots.gouv.fr
CONCILIATEUR DE JUSTICE	Un jeudi par mois sur RDV au 02 43 04 63 75
ANTS - CAF - CARSAT Retraite CPAM - DDFIP - MSA - Pôle Emploi	Relais assuré par les agents France Services

A VILLAINES-LA-JUHEL

CIDFF	4 ^{ème} jeudi du mois sur RDV à prendre au 02 43 56 99 29
CAP EMPLOI	Sur RDV au 02 43 56 66 63
CARSAT Social	1 fois par mois sur RDV au 36 46
SPIP	1 fois par mois sur convocation
CONCILIATEUR DE JUSTICE	1 ^{er} mercredi du mois sur RDV à prendre au 02 43 30 11 11
DDFIP	Le lundi matin sur RDV à prendre via impots.gouv.fr
MISSION LOCALE	Jeudi sur RDV au 02 43 04 18 99
Permanences Habitat (Adil, CAUE 53, Synergies, SOLIHA)	Deuxième mardi du mois, une fois sur deux (Villaines la Juhel et Pré en Pail Saint Samson), de 14h à 16h Question sur l'habitat, appeler au 08 06 70 53 53
VISIOCAF	Le vendredi sur RDV via cafr.fr
ANTS - CAF - CARSAT Retraite CPAM - DDFIP - MSA - Pôle Emploi	Relais assuré par les agents France Services

NOS SERVICES



SANTÉ

Créer mon compte ameli.fr, établir une attestation de droits ou d'indemnités journalières, constituer une demande de Complémentaire Santé Solidaire, prendre rendez-vous à la CPAM/MSA...



FAMILLE, SOCIAL

Faire une simulation de RSA, Prime d'activité, Allocation Personnalisée au Logement, établir une attestation de paiement, faire un changement de situation...



ADMINISTRATION

Réaliser une demande de carte grise, de permis, créer un compte impots.gouv.fr, pré-demande carte d'identité et passeport...



ACCÈS AU DROIT, JUSTICE

Prendre rendez-vous avec un service de la justice pour se faire accompagner en cas de litige ou lorsque que je suis victime d'une infraction, rencontrer le CIDFF...



RETRAITE

Prendre rendez-vous avec les services en charge de votre dossier de retraite, accompagner à la complétude du dossier ...



EMPLOI

S'inscrire sur pole-emploi.fr, s'actualiser, réaliser un CV, une lettre de motivation, prendre rendez-vous avec son conseiller Pôle Emploi, annuler son rendez-vous...



SERVICES PUBLICS

Créer son adresse mail...



Créer un compte

Faut-il prendre rendez-vous pour se rendre dans un espace France Services ?

Il est possible de venir sans rendez-vous si vous souhaitez utiliser un poste informatique en toute autonomie. Cependant, nous privilégions les accueils sur RDV.

Des agents vous accompagneront dans vos démarches administratives, notamment celles en ligne.

Point sur la communication

Vous pouvez suivre l'actualité et les dates importantes via le site internet de la commune :

<https://leham53.fr/>

Mais également par le biais de notre site FACEBOOK et l'application mobile INTRAMUROS

<https://fr-fr.facebook.com/LeHamMayenne/>

INTRAMUROS

APPLICATION MOBILE

L'application IntraMuros permet de garder un lien en temps réel avec les habitants de la commune. Les administrés reçoivent nos alertes directement sur leur smartphone. Ils accèdent au journal de la commune, aux événements de leur bassin de vie et aux points d'intérêts touristiques.

Vous pouvez ainsi utiliser les services que nous mettons à votre disposition tels que l'annuaire, le signalement d'un problème, les sondages, les associations, les écoles ...

Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

Le Ham

est sur

IntraMuros

DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR App Store

Téléchargement gratuit

Votre territoire utilise l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour découvrir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services de votre commune et des alentours !

LE MOT DES ASSOCIATIONS

LE CLUB DES BRUYÈRES

Concernant les activités du club 2023 cela se passe bien.

Les jeux de cartes, jeux de société, et pétanque (quand la météo le permet) se font à raison de 2 fois par mois.

2023 : c'est aussi un bingo organisé par la Mairie en partenariat avec le Club des Bruyères.

2023 : c'est le retour de 2 concours de belote.

Bonne participation et plaisir de se retrouver, font de ces après-midi des moments agréables. Adhérez au club venez nous rejoindre.

Lors de notre Assemblée Générale le mercredi 24 janvier à 14 heures salle communale, vous serez informés sur le programme 2024.

Dans l'attente de se retrouver toutes et tous le bureau vous souhaite à vous et vos proches ses vœux les meilleurs et une bonne santé pour l'année 2024.

GYM VOLONTAIRE HAMOISE

Après 40 ans, la gym au Ham se porte bien avec 17 licenciés. Nous nous retrouvons, tous les jeudis à 20h30 pour 1 heure d'exercices physiques.

Nous travaillons principalement, le cardio-pulmonaire, la musculation, la souplesse par le stretching = étirements et l'équilibre. On termine par un retour au calme et contrôle de respiration en fin de séance. Tout cela dans la bonne humeur.

A tous, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année. Avec ou sans la gym.



LA CHASSE

Cette nouvelle saison, nous constatons une baisse significative du lièvre sans raison apparente, concernant le petit gibier nous observons une réussite des couvées au printemps due à une météo probante, c'est pour cela que nous allons créer 3 volières sur la commune qui va nous permettre d'élever des faisandeaux pour ensuite les lâcher en Mars pour la reproduction naturelle. Le renard est en nette augmentation mais toujours des cas de gale sur certains prélèvements. Nous sommes conscients que le sanglier est en nette augmentation par le nombre de prélèvement déjà effectué et aussi par les dégâts observés par nos agriculteurs, mais en début de saison il est plus compliqué de chasser cette espèce due aux nombreuses parcelles de maïs qui se succèdent.

Nous tenons à remercier l'ensemble des propriétaires ainsi que la municipalité.

MEILLEURS VŒUX

Contacts co-présidents :

RENARD DAMIEN 06 87 76 21 51 & THEBAULT Olivier 06 87 05 28 76





Amicale du RPI Le Ham-Loupfougères

L'amicale c'est quoi ?

C'est l'association des parents d'élèves des écoles du RPI du Ham et de Loupfougères.

Actuellement, l'amicale est composée d'une dizaine de membres et son bureau de quatre parents :

- * *Présidente* : Caroline FESTOC
- * *Trésorière* : Magalie TRILLARD
- * *Secrétaire* : Cynthia MÉTAYER
- * *Secrétaire adjointe* : Mélanie LETERTRE

L'amicale c'est pour qui ?

Tous les parents d'élèves peuvent en faire partie.

Si vous avez un enfant scolarisé,
Osez passer la porte, et prenez le temps de venir nous rencontrer, peu importe le moment dans l'année.
Et cela ne vous engage à rien !!

L'amicale sert à quoi ?

L'objectif de l'association est de rassembler des fonds pour en faire profiter nos enfants dans le cadre scolaire.

Nous avons la chance d'avoir une équipe pédagogique investie, nous devons l'aider à réaliser différents projets.
Cette année, en mars, la classe du Ham (CE1-CE2-CM1-CM2) est partie en classe de neige.
Notre journée de convivialité, en juin, nous a permis de passer un après-midi de partage avec des jeux pour tous.

Pour que cela soit possible, nous organisons, chaque année, un loto, une vente de chocolats.
Des réunions nous permettent d'organiser les événements, et partager nos idées dans un moment convivial.

Pour cette année 2024, de nouveau, une soirée dansante, qui revient après plusieurs années d'interruption.

A vos agendas :

* LOTO le samedi 3 février 20h



ATTENTION

→ changement d'horaire avec restauration sur place

→ ouverture des portes 18h30 *A la salle des fêtes du Ham*

* SOIRÉE PRINTANIÈRE dansante le samedi 4 mai à 20h **NOUVEAUTÉ 2024**

Nous comptons vivement sur votre présence pour passer de belles soirées !

L'Amicale vous souhaite une belle année 2024 !!



ASSOCIATION « FOOTBALL CLUB DE L' AISNE »

Composition du Bureau :

Co-Présidents : Thierry BLOTTIERE - Nicolas FOUASSIER

Vice-Présidents : Jean-Pierre CHEVILLARD – Joël CLAVREUL - Christophe MEZIERE

Trésoriers : Yohann CHEVILLARD - Frédéric BARRE –

Secrétaire Générale : Chantal TAUPIN

Secrétaires : Baptiste FOUCAULT – Denis MEZIERE

Membres du bureau : Jérôme BARRE, Jacky BAUDOUIN, Hubert BONDY, Kévin BOURGAULT, Jean-Luc CHESNEAU, Jean-Claude FLECHARD, Mickaël FOUBERT, Dominique GENISSEL, Sébastien GIBON, Laurent GLINCHE, Maxime SERRAND, Carine HUCHET, Pascal LAVALEUR, Norbert LE PONT, Alban LEPINAY, Anthony LEPLARD, Nicolas MESNAGER, Swann PERRIER, Cédric RENAULT, Michel TAUPIN, Noah TAUPIN. Alexis FOUBERT, Axel LEMERCIER, Clément LEMERCIER, Maxime BAUDOUIN

Educateur Sportif : Anthony CLAVREUL

SAISON 2023/2024

215 licenciés :

- 35 VETERANS (quelques vétérans jouent encore en équipe sénior) => 1 équipe qui joue le vendredi soir
- 56 SENIORS => 3 équipes
- 11 en U17 (en entente avec Pré en Pail et St Pierre des Nids) => 1 équipe
- 16 en U15 (également en entente) => 2 équipes
- 13 en U13=> 1 équipe
- 52 jeunes de U6 à U11 dont 14 filles => 2 équipes en U11
- 16 féminines de U12 à U16 / 1 équipe en U15
- 16 en FUTSAL / 1 équipe

LES EFFECTIFS SE PORTENT DE NOUVEAU TRES BIEN AU NIVEAU QUANTITE ET AUSSI QUALITE... A noter que le football féminin se développe de mieux en mieux avec 30 licenciées (un record !!!)

Cette année, le club compte 3 arbitres (Clément Herbin et Thomas Tortevoye ont réussi leur formation en ce début de saison. Bravo à eux !!!)
Ils rejoignent l'expérimenté Sébastien Quétineau Fagot (20 ANS d'arbitrage)

Sur le plan sportif : il est à souligner que l'équipe fanion évolue pour cette année en division 1 (grâce à une excellente saison précédemment et une montée qui s'est jouée à la dernière journée de championnat). En ce début de saison, toutes les équipes (A et B) se maintiennent en haut de tableau

Pour les jeunes, les résultats sont très prometteurs pour la saison à venir et bien sûr pour les années à suivre (le rôle des bénévoles, éducateurs œuvrant pour l'entraînement et l'organisation des matchs y ait pour beaucoup).

A noter que le club s'est de nouveau candidaté pour le label de l'école de football et label féminine pour les saisons 2024-2027. Ces labels sont le signe du travail de qualité des éducateurs sur la formation des jeunes

Par la même occasion le club tenait aussi à remercier :

- Tous les dirigeants pour l'organisation et la réussite des différentes manifestations au cours de la saison.
- Les élus des 3 Communes

Pour toutes nouvelles inscriptions
ou pour renseignements :
contacter :

Denis MEZIERE 06 87 31 50 61
Chantal TAUPIN 06 40 88 13 20

Pour info, vous pouvez suivre le FC de L'Aisne :

- sur le site du club => <https://www.footballclubdelaisne.com/>
- sur les réseaux sociaux FACEBOOK :
<https://www.facebook.com/Football-Club-de-LAisne>

Nous contacter => fcdelaisne@gmail.com

Le FC de l'Aisne vous souhaite une BONNE ANNEE



L'association de pêche de l'étang de Bondi

L'association remercie les élus pour le versement de la subvention qui a permis de rouvrir l'étang de Bondi sereinement.

Merci également à nos pêcheurs, petits et grands pour leur présence. Merci aux Hamois et Hamoises pour leur présence lors de la journée conviviale qui a été organisée et sera renouvelée en 2024.

Le Bureau

Président : Dylan DOUILLET

Trésorier : Alain JEANNEAU

Secrétaire : Vincent LANOE

Membres actifs : Christian LAVALEUR, Claude RONCIN, Mickaël RIPAULT, Grégory CARRÉ, Paul RAMON



Ouverture de la pêche le 1er avril 2024

Lâchers de truites

Les samedis : 13 avril, 27 avril, 11 mai, 18 mai, 8 juin, 22 juin et 6 juillet 2024

Fête de la pêche : le samedi 1er juin 2024

SERVICE DE REMPLACEMENT AGRICOLE DE LE HORPS

DOUILLET Patricia : 06.36.62.01.56

C'est un service qui remplace les agriculteurs. Nous sommes à la recherche d'agents et nous les formons.



LA GAULE RIBAYENNE

L'année 2023 a été un peu moins compliquée que 2022 grâce à la pluie que nous avons eue cette année.

Des lotos en ligne ont été fait sur internet et le bénéfice a permis d'augmenter le nombre de truites à chaque lâcher.

De même, cette année est reconduit l'éclosion et ensuite le lâcher de truitelles. 30 000 à 40 000 œufs de truite fario vont arriver début décembre.

Ouverture de la pêche en 2024 : **samedi 9 MARS au dimanche 29 septembre 2024**

Pour la saison 2024, il faut noter quelques changements concernant la prise de poisson :

Truite fario : **2 truites par jour et par pêcheurs**

Brochet : fenêtre de capture entre **60 à 75 cm en Mayenne, en 1ère et 2ème catégorie.**

Notez le vide grenier "spécial pêche" le **dimanche 25 février 2024** salle Raymonde DAVOUST – LE RIBAY

Rendez-vous le 16 novembre 2024 pour la choucroute à la salle du Ham ou à emporter



BACS A ECLOSION



PREPARATION CHOUCROUTE 2023

**LA GAULE RIBAYENNE VOUS SOUHAITE UNE BONNE ET
HEUREUSE ANNEE 2024 ET SURTOUT UNE BONNE PÊCHE**



Association pour la Défense de l'Environnement et du Bien vivre A Crennes-Le Ham-Villaines (ADEBVF)

Un an s'est écoulé depuis notre dernière intervention dans ce bulletin.

Depuis, peu de nouvelles sur le projet outre le démontage du mât de mesure et le dépôt du dossier d'autorisation environnementale en préfecture pour instruction depuis Juin de cette année.

Malgré le peu d'informations sur le projet qui suit son cours dans le plus grand silence, notre combat est loin d'être terminé et nous sommes toujours très vigilants pour défendre nos revendications.

Une cartographie des zones potentielles d'installations de projets éoliens en Mayenne devrait être rendue par la préfecture début 2024. En espérant que nos instances prennent conscience de l'encercllement que nous subissons et que les vents ne soufflent pas qu'au N-EST mayennais.

Ne sommes-nous pas suffisamment doté en éoliennes dans la communauté de communes ?

C'est le retour de Jean-François Sallard, notre conseiller départemental qui suit notre dossier auprès de Mme la préfète qui a d'ailleurs reconnu que notre secteur était proche de la saturation.

Pré-en-pail (3), St Cyr en Pail (5), Le Ham (3), Crennes (5), Hardanges (3).

Nous souhaitons une répartition plus harmonieuse en tenant compte des riverains et des paysages.

D'autres alternatives à l'éolien existent : l'énergie photovoltaïque, l'hydraulique et l'hydrolien, la géothermie, l'hydrogène vert ou naturel présent en grande quantité en France, le nucléaire moins radioactif que l'uranium avec l'utilisation du Thorium présent en grande quantité sur terre et en France.

Toutes ces alternatives nécessitent une volonté politique sans écouter les lobbies financiers.

En Janvier 2023, après des débats très vifs, la loi **d'accélération des Energies renouvelables** a été approuvée par les parlementaires et le parc terrestre doit être multiplié par 5.

Juin 2023, de graves problèmes techniques des fabricants de turbines éoliennes fait chuter leur titre de plus de 40% à la Bourse. 1139 turbines de cette marque sont présentes sur le territoire, regroupées en 153 parcs éoliens qui représenteraient 14% de la puissance totale éolienne installée.

Novembre 2023, Le gouvernement veut par décret, déclarer comme "**Raison Impérative d'intérêt Public Majeur**" les installations électriques éoliennes. Ce décret est la porte ouverte aux multinationales des énergies renouvelables qui écumant la France rurale pour faire fortune. Elles pourront prochainement implanter partout sans aucun contrôle des milliers d'éoliennes géantes, elles couvriront les champs, les forêts, les parcs naturels de nos communes.

Pas un jour, dans toute la France rurale, sans un article de presse concernant un projet de parc éolien.

Le manque de concertation des porteurs de projets fait naître une contestation de plus en plus forte et la bataille fait rage avec des manifestations dans les petites communes impactées.

N'oublions pas les nuisances engendrées aux riverains les plus proches de ces parcs.

L'enquête publique devrait avoir lieu début 2024 en mairie.

Ce sera l'occasion pour tous de se prononcer sur la pertinence de ce projet.

Meilleurs Vœux 2024 à toutes et tous et une bonne santé sans éoliennes

Le Bureau



COMITÉ DES FÊTES

Durant cette année le comité des fêtes vous a proposé de nombreuses animations, nous serons encore plus actifs pour l'année qui vient.

Quelques remaniements ont eu lieu parmi les membres, 3 départs et une nouvelle arrivée (nous sommes actuellement 8 membres officiels). Si vous souhaitez nous rejoindre nous serions heureux de vous compter parmi nous.

Nous remercions tous les bénévoles qui nous aident également à pouvoir animer notre village, ils sont indispensables à la mise en place des différents événements, notamment au 15 août. Sans eux, rien ne serait possible. N'hésitez pas à nous proposer un petit coup de main ponctuellement, c'est toujours très apprécié. Un repas des bénévoles a été offert par le comité au mois de Septembre, nous pensons le pérenniser.

A vos agendas pour nos prochaines dates :

AG le jeudi 18/01/2024 à 20H (salle du conseil municipal)

Soirée Galettes/crêpes le 16 mars à la salle des fêtes

Chasse aux œufs à Pâques au moment de l'ouverture de la pêche

Les désormais traditionnels marchés : 30 avril, 24 septembre et 10 décembre 2023

Nouveauté * : INTER VILLAGES le samedi 1^{er} Juin

Fête du 15 août

Repas des bénévoles

Les INTER VILLAGES samedi 1^{er} Juin 2024 :

Ils sont nés d'une concertation avec des villages voisins.

L'idée est de remettre au goût du jour une compétition inter villages annuelle, ludique et festive qui existait il y a des dizaines d'années. Certains doivent encore s'en souvenir ! C'est surtout un moment convivial pour se retrouver avec nos voisins.

Le concept est simple : une équipe par village, des épreuves physiques et culturelles pour tous les âges, à l'équipe de sélectionner ses meilleurs membres par rapport aux épreuves proposées, les épreuves sont dévoilées le jour même.

L'équipe : 25 habitants du village, de tous âges. Vous êtes intéressé : signalez-le-nous et parlez-en autour de vous !!!

Nous sommes en train de créer l'association inter-villages qui organisera l'évènement. Le village dans lequel se déroulera la compétition sera tiré au sort. Les autres villages participeront à l'organisation dans la commune sélectionnée.

De plus amples informations pourront vous parvenir d'ici là. N'hésitez pas d'ores et déjà à proposer votre candidature pour représenter Le Ham ! Nous comptons sur vous, ALLEZ LE HAM !!!

BUREAU : Présidente : Frédérique Matignon, 0688979053

Trésorière : Brigitte Houlbert

Co-trésorier : Clément Roussel

Secrétaire : Nikita Savary

MEMBRES : Camille Paillard, Mickaël Ripaud, Paul Ramon et un bénévole permanent : Jacky Houlbert

VIE ECONOMIQUE

Nelly Gilet - 5 Rue principale - 02 43 03 97 06

Café restaurant tabac

Frédérique MATIGNON—4 rue de la grotte - 06 88 97 90 53

Ostéopathe pour animaux

Lavaleur Concept's Habitat - Bellevue – 02 43 03 97 26

Réalisation de projets aménagements /réhabilitation de A à Z

Atelier de fabrication, bureau d'études au Ham- <https://www.lavaleur.fr/>

EURL CFL Carrelage – Vieux Cour – 06 82 70 73 89

Carreleur

Richard Nicolas - Les Haies - 06 03 64 03 40

Travaux Publics : Installation et assainissement de fosses septiques, , location de matériel avec chauffeur, aménagement de cour, démolition, terrassement de maison individuelle...

SA Salin Agriculture 53 - Bellevue— 02 43 03 97 76

Concessionnaire DEUTZ FAHR

RENARD Damien— Choubert—06 87 76 21 51

Vente de miscanthus

Absysdesign—Grégory CARRE—Le Bas Chérance—06 03 91 72 03

Webdesigner Indépendant

Mel Beauty Nail's— *Prothésiste Ongulaire*—2 Bis rue de la grotte— 06 63 66 80 12

FERMES AGRICOLES

APPERT Alain La Motte

BEASSE Eric Haut Eclair

BRINDEAU Jean-Marc La Molière

EARL Bel Horizon Bel Horizon (Rouland Jean Noel)

EARL la Crételière La Crételière (MORICE Yannick & Emmanuelle)

EARL de La Haie La Haie (Barré Jérôme Barré Frédéric)

EARL Des Gouhonnères Les Gouhonnères (Thebault Olivier)

EARL Douillet Les Aulnays (Douillet Patricia Douillet Daniel)

EARL Haie Sainton La Haie Sainton (Taupin Didier)

GAEC Bas Bray Bras Bray (Creusier Manon & Pascal)

GAEC Bel Air Bel Air (Leloup Léandre Crison Didier)

GAEC de la Bretonnière La Bretonnière (Renaud Sylvain et Kévin)

GAEC de la Fraubée l'Elée (Favris Adrien, Barbier Fabien, Mézière Christophe, Renard Didier)

GAEC la Heslière La Heslière (Ledain Jackie et Yanis, Blanche Stéphane)

GAEC Goulifer FOUCAULT Baptiste , VALLEE Eric Goulifer

HARREAU Jean-Claude Les Géraumières

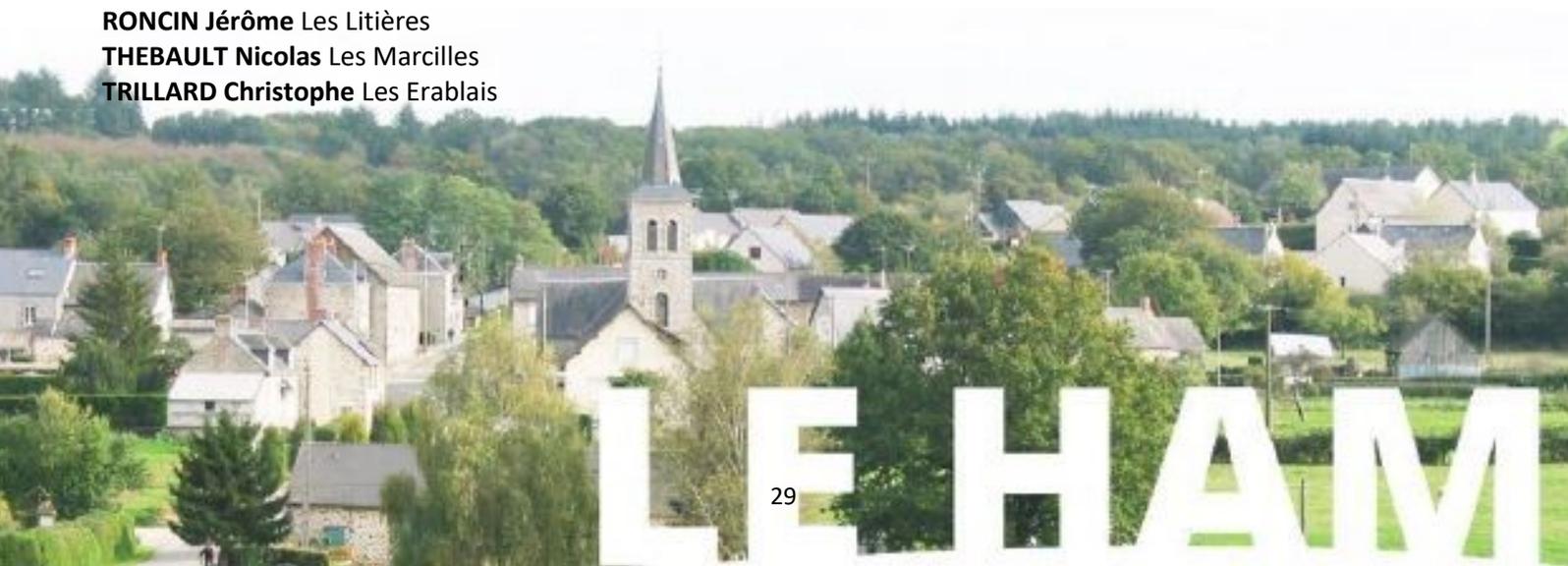
RENARD Damien Choubert

ROBILLARD Arnaud La Boutevillière

RONCIN Jérôme Les Litières

THEBAULT Nicolas Les Marcilles

TRILLARD Christophe Les Erablais





PERMIS DE VEGETALISER

Vous pouvez participer à la végétalisation de votre ville et planter dans les espaces publics grâce au « permis de végétaliser ».

On vous explique...

Vous pouvez en faire la demande directement à la mairie. Vous y expliquerez votre projet et s'il est accepté, vous obtiendrez une convention d'occupation du domaine public en vous engageant à ne pas utiliser de pesticides et à ne pas entraver la circulation des riverains, des poussettes et des fauteuils roulants.

Vous devrez privilégier les variétés locales et robustes ainsi qu'entretenir leurs plantations (arrosage, taille, désherbage). Enfin, les récoltes du potager seront mises à la disposition de chacun et ne pourront être vendues.

Avec un permis de végétaliser, vous pouvez planter un peu partout, au niveau des pieds d'arbres, sur votre façade ou dans des jardinières mises à disposition par votre mairie. Des fruits, des légumes, des fleurs, des plantes grimpantes... **Cela dépendra des spécifications données par la mairie.**

Les végétaux permettent une amélioration de la qualité de l'air et le développement de la biodiversité. D'un point de vue esthétique, la verdure apportera charme et poésie à votre commune.

Finalement, planter au coin de sa rue, c'est apporter sa pierre à l'édifice. Et le permis de végétaliser a aussi l'avantage de créer des liens entre les habitants qui sont amenés à se rencontrer, jardiner ensemble et profiter d'une ville plus jolie et plus accueillante.

PERMIS DE VEGETALISER

Faites de la commune votre jardin !

Vous souhaitez embellir un pas de porte, une jardinière, une rue...

prenez contact avec les services municipaux
par téléphone au 02.43.03.97.07
ou par mail : mairie.leham@wanadoo.fr

BELLE PLANTE
CHERCHE UN POT(E)



PERMIS DE VÉGÉTALISER

Garde d'enfants:

Une assistante maternelle agréée sur la commune
THEBAULT Gaëlle - Les Gouhonnieres — 02 43 03 91 30
DELEVALLÉE Gwendoline—Les Haies— 06 29 55 55 68

Vous pouvez retrouver les informations relatives à la petite enfance/enfance/jeunesse sur le site de la Communauté de Communes : <https://www.cc-montdesavaloirs.fr/> Catégorie « Vivre » puis « Je Grandis »

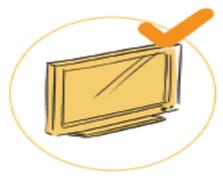
Pour les habitants, un guide « Comment obtenir un acte de naissance gratuitement » est disponible à l'adresse suivante : <https://www.extraitdenaissance.com/tuto/>

La Fibre à Le Ham

La fibre optique permet une connexion à internet plus rapide que le réseau classique ADSL, en cuivre



Vous êtes près de 37 % à avoir déjà souscrit à un abonnement fibre et à profiter d'un accès à une connexion ultra-rapide, ce qui permet aux appareils d'être utilisés en simultanément.



Et vous pouvez ainsi ...



Regarder un film en Ultra Haute Définition Communiquer avec vos proches en visioconférence Profiter des objets connectés à la maison

COMMENT SE RACCORDER À LA FIBRE ?

1. **Testez** votre éligibilité à la fibre sur notre site.
2. **Contactez** l'un des opérateurs présents sur le réseau pour souscrire à un abonnement fibre.
3. **Profitez** de tous les usages de la fibre une fois votre logement raccordé.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur : **mayenne fibre**
www.mayenne-fibre.fr



La Fibre est arrivée dans la commune

N'hésitez pas à consulter le site pour plus d'informations

UNE BELLE ANNÉE 2024 À TOUS

LES DATES A RETENIR EN 2024

13 janvier : Vœux du Maire 11h00

13 janvier : Choucroute du FC de l'Aisne

18 janvier à 20h00 (salle conseil) : Assemblée Générale du Comité des Fêtes

24 janvier (salle socio) : Assemblée générale du Club des Bruyères

3 février (salle socio) : Loto du RPI Le Ham Loupfougères

16 mars (salle socio) : Soirée Galettes/crêpes

1er avril : Chasse aux œufs à Pâques / ouverture de la pêche

4 mai (salle socio) : Soirée printanière dansante du RPI Le Ham Loupfougères

8 mai : Commémoration

25 mai : Boucles de la Mayenne

Marchés : 30 avril, 24 septembre et 10 décembre du Comité des Fêtes

Nouveauté : INTER VILLAGES : 1er juin

Fête du 15 août

11 novembre : Commémoration

16 novembre : choucroute de la Gaule Ribayenne

Directrice de la publication : Madame Diane ROULAND, Maire
Conception et mise en page : Madame Christelle POUCHAUD, Secrétaire de Mairie et
Madame Alexandra FONTAINE, 2ème adjointe
Dépôt légal janvier 2024—Imprimé en France